

Van Ormelingen, à Tongres.

**VENTES PUBLIQUES
D'HERBAGES.**

Le notaire VAN ORMELINGEN de Tongres vendra publiquement, chaque jour à 2 heures après-midi, par portions, les herbes et regains des prés et prairies ci-après, savoir :

Mercredi 20 juin 1860,

au cabaret des enfants *Vandenrydt*, à l'Allée-Verte, rue des Sarraux, à Tongres :

A. A la requête de M^{re} et M^{lle} DE CORSWAEN, rentiers à Hasselt :

1° De 7 hectares 70 ares de pré, appelés le petit prostenaer ; 2° de 5 hectares 90 ares de prés, appelés peerdsbeemde et Londerstraet ; 3° de 8 hectares 45 ares, formant les n^{os} 31 à 40 inclus des prés, appelés zuerbeemde ; 4° un hectare 86 ares, formant les n^{os} 7 et 8 des netbeemde ; et 5° de 8 hectares 56 ares de prés, appelés le paring et 1 hectare pelouse, au jardin anglais.

Le tout situé à proximité du château de Scherpenberg, sous Nederheim.

B. A la requête de M. MAX GRISARD, rentier à Liège : Deux hectares et demi, en 4 parcelles, n^{os} 23, 24, 25 et 26 des prés appelés zuerbeemde.

C. A la requête des administrations du bureau de bienfaisance et de la fabrique de l'église de Nederheim : De 5 hectares 12 ares, divisés en 5 portions, appelés prinsebempd, sous Freeren.

Jeudi 21 juin 1860,

près du moulin à Bloer, à la requête de monsieur le comte de RENESSE-BREIDBACH susdit :

1° De 27 hectares de pré, appelé *Kévy*, situés près le moulin à Bloer, commune de Tongres.

2° De 1 hectare 39 ares 45 centiares de pré, appelé maebampd, à Mall.

3° De 6 hectares de pré, appelé klein meers, situé à Mall.

IMMÉDIATEMENT APRÈS et au même endroit :

A la requête de :

1° M. le conseiller SCHAETZEN : De 85 ares de prés à Bloer, provenant de François Rosmeulen.

2° M. le médecin DELVOIE-ARCKENS : De 127 ares en 2 parcelles à Bloer, au meers.

3° M. l'avocat FRÈRE de Tongres :

A. De 80 ares de pré près la chèvre bleue, à Mall.

B. 55 ares de pré à Bloer, derrière la maison du sabotier Thys.

4° M. JEAN VRANCKEN, négociant à Tongres : De 1 hectare 1 are 37 centiares de pré à Bloer contre le chemin.

5° M. JACQUES RENWANT : De 72 ares de pré à Mall, au Meers.

6° M^{re} DEPAÏVE, brasseurs : De 1 hectare 69 ares de pré à la chèvre bleue, à Mall. Le tout près la dite route de Visé.

Lundi 25 juin 1860,

au cabaret du sieur *Claesen*, à la vieille barrière, hors la porte de Liège, à Tongres, à la requête de 1° M. LOUIS PALMERS DE TERLAMEN, rentier à Hasselt :

De 28 hectares de pré, situés à Tongres, près le moulin de Wyck, derrière la dite barrière, appelés Offelkens beemden.

2° M. BRIERS-PALMERS, rentier à Hasselt : De 22 hectares de pré, appelé het hardel, situés à Bloer, sous Tongres.

3° Les enfants de M. L. HOGAERTS : 85 ares de pré, au lieu dit de lazereye ; et 38 ares au wildbrouk.

Mardi 26 juin 1860,

au café des enfants *Vandenrydt* à l'Allée-Verte, rue des Sarraux, à Tongres :

A la requête de 1° Madame veuve J.-L. STAS, née STEVENS, rentière à Tongres :

6 hectares 34 ares, appelés nauwbeemden ; 1 hectare 14 ares, appelé la pépinière ; 17 ares, à côté de la pépinière ; 48 ares 57 centiares au même lieu, provenant de la ville de Tongres ; 74 ares, au chemin de Bloir ; un hectare 14 ares, au même endroit contre le paring ; 95 ares, appelé de haenebampd ; 84 ares, au chemin dit Bloirstraet ;

2° M. l'avocat FRÈRE de Tongres :

La 11^e parcelle des prés, appelés nauwbeemden, contenant 1 hectare 6 ares, et la parcelle n^o 14 des dits prés contenant 84 ares 48 centiares, joignant M^{re} veuve Stas et Renard.

3° Madame veuve de SAREN née RUBENS :

Les parcelles numéros 13, 14, 15, 16, 19, 20 et 21 des prés appelés zuerbeemden, contenant chacune 84 ares 48 centiares ;

4° Madame veuve SCHAETZEN née RUBENS :

Les parcelles n^{os} 2, 3 et 4 des netbeemden, contenant chaque 84 ares 48 centiares.

5° M. VANDERMEER DE JONGENBOSCH :

1 parcelle de 79 ares, sur le chemin de Bloir, joignant M. Baertmans ; et 3 parcelles au même endroit contenant chacune 85 ares, joignant M^{re} veuve Van Muysen.

6° M. LOUIS VRANCKEN, pharmacien : La parcelle n^o 1 des zuerbeemde.

7° Les héritiers MOERS :

Les parcelles n^{os} 2, 3, 4 et 5 des zuerbeemden et les 4 hectares 80 ares en 5 parcelles derrière la maison d'ar-

doises, hors la porte de Liège au chemin dit Wyckstraet ;

8° M. GHYSENS, agent du trésor : 85 ares au wildbrouk ;

9° M. LOSER : 52 ares au chemin de Bloir, appelé hanenbampd ; Situé le tout sous la commune de Tongres.

Dimanche 1^{er} juillet 1860,

au cabaret de la veuve *Ory* à Coninxheim, à la requête de M. L. JULLIOT et les représentants de feu M. JEAN RIGO :

1° De 20 hectares de prés à Coninxheim, appelés Keuterbeemden et Hoogbeemden ;

2° Trois parcelles de prés, situés au vier driesen à Coninxheim, provenant de M. BARTHELS ;

3° M. l'avocat FRÈRE : 91 ares de pré, à Coninxheim au vier driesen.

Lundi 2 juillet 1860,

sur les lieux, à la requête du dit M. JULLIOT :

De 15 hectares de prés, situés à Mall près la route de Visé, appelés le grand Meers.

Le tout à crédit et sous les conditions à préliminaire aux lieux et jours ci-dessus fixés.

VENTE DE CÉRISES.

Lundi 18 juin 1860, à 2 heures après-midi, à la requête de M. JULLIOT, le notaire VAN ORMELINGEN de Tongres vendra publiquement :

Les cerises de 400 arbres de 1^{re} qualité, croissants sur sa propriété à Pirange, près Tongres.

A crédit sous caution.

Vente de Terres.

Mardi 19 juin 1860, à 2 heures de relevée, au cabaret des enfants *Grootaers* à Russon, près la chapelle, le notaire VAN ORMELINGEN vendra au plus offrant :

1° Une terre de 33 ares 16 centiares sous Russon, in de mouw.

2° Une terre de 13 ares à Russon, *achter maesgat*.

3° Une terre de 8 ares 28 centiares à Russon, au *kaeiberg*.

Provenant de feu GUILLAUME ENGELBORGS. S'adresser au dit notaire pour les conditions de la vente.

VENTE DE BÉTAIL,

ATTIRAIL DE LABOUR,
NEUBLES ET RÉCOLTES SUR PIED.

Mardi 5 juillet 1860, à 9 heures précises du matin, à la requête et en la demeure de M^{re} veuve J. LIBERT et ses enfants, à Bassenge, le notaire VAN ORMELINGEN de Tongres vendra publiquement :

4 bons chevaux de labour, 6 vaches laitières, 3 cochons, un chariot, 2 charrettes à jantes larges, charrues, herses, rouleaux, hachepaille, diable-volant, harnais et une quantité de beaux meubles de ménage, trop long à détailler.



Immédiatement après, les grains sur pied et les herbages de 18 hectares en 63 parcelles, sous Bassenge, Wonck et Roelenge.

Voir les affiches pour le détail et la description. A crédit sous caution connue.

A VENDRE

AU CHATEAU DE NEERREPEN,

4 bonniers de foin, première qualité.

Un chariot à deux chevaux, roues de 11 centimètres, prix 350 frs.

AVIS.

Lundi 2 juillet 1860, à 2 heures de relevée, les administrateurs du bureau de bienfaisance de la ville de Tongres, procéderont, au local ordinaire de leurs séances, à l'adjudication publique des

ÉTOFFES ET CHEMISES

nécessaires à l'habillement des enfants qui fréquentent les écoles gratuites et l'école gardienne.

Les échantillons sont déposés au bureau du receveur où l'on pourra en prendre connaissance.

FONDATION

DE BOURSES D'ÉTUDES.

Les bourgmestre et échevins de la ville de Tongres, proviseurs des bourses VAES-VALK, informent les parents du fondateur qu'une place d'administrateur-collateur est vacante, et qu'à ces fonctions sont appelés les plus proches parents du fondateur.

Ils invitent en conséquence les ayants-droit qui voudraient être nommés aux dites fonctions, à faire parvenir leur demande avec pièces justificatives au collègue échevinal, franco et avant le 25 juillet prochain.

HANDBOOG.

Een geldprys van 500 franken begint te Widoye den 10 juny 1860, by W. LANBIE.

Men vraegt twee Bakkersgasten.

Zich te adresseeren op het bureel van dit blad.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE.

Le 2^e Concert d'été est fixé au dimanche, 17 juin, à 6 heures du soir.

PILULES GOURMANDES PURGATIVES, CAUVIN.

PHARMACIEN-CHIMISTE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PARIS, Place de l'Arc-de-Triomphe, 10, à Paris. (CODEX N^o 834.)



Ces *Pilules* sont digestives, toniques et dépuratives ; par leur efficacité et par l'empoi facile auquel elles se prêtent, elles sont le meilleur purgatif pour combattre la constipation, détruire les humeurs et l'acreté du sang et pour ramener l'harmonie dans les fonctions vitales. Composées de substances végétales, elles ont la propriété de donner du ton aux intestins, de purger sans fatiguer l'estomac ni affaiblir aucun organe.

Ces *Pilules* n'exigent ni régime ni boisson spéciale ; sous ce rapport, elles constituent le plus commode et le plus efficace des purgatifs connus ; aussi, sont-elles ordonnées avec succès dans les maladies aiguës et chroniques, gastrites, engorgements, *asihms*, *catarrhes*, *douleurs*, *dartres*, *migraine*, *scrofules*, etc.

Le mérite de ces *Pilules* peut se resumer en ces mots : rétablir ou entretenir la santé. Prix de la boîte : 2 francs avec notice en cinq langues.

DEPÔT GÉNÉRAL POUR TOUTE LA BELGIQUE :

A Bruxelles, chez M. SCHOORFS, pharmacien, 15, rue de la Montagne ; à Tongres, chez M. VRANCKEN, pharmacien, rue de Maestricht.

Nota. MM. les pharmaciens et droguistes recevront ces *pilules* au même prix que chez M. CAUVIN, en adressant leurs demandes à M. SCHOORFS.

Librairie de M.-F. COLLEE, à Tongres, grand'place, n^o 20.

UN DRAME EN MER.

LE NAUFRAGE DU CONSTANT.

par HARRY PETERS. — Seul récit complet et authentique de ce naufrage célèbre, édition populaire, ornée du portrait du capitaine Uyttenhoven et d'une carte des voyages du *Constant*. 0,50

NOUVELLES ET LÉGENDES CHRÉTIENNES, précédées d'un discours sur la mission du littérateur, par le père F. SERVAIS DIRKS, de l'ordre des frères-mineurs-recollets. fr. 2,00

CANONS D'AUTEL avec cadres dorés.

Pour 15 francs par an

on recevra, franc de port, 52 romances nouvelles ou morceaux de chant des compositeurs les plus en vogue et ornés de jolies vignettes-titres, plus un abonnement au journal

LE GUIDE MUSICAL,

revue hebdomadaire des nouvelles musicales de la Belgique et de l'étranger.

Le journal seul, sans la musique, coûte 6 frs par an. On s'abonne chez M.-F. Collée, libraire, grand'place, à Tongres.

Chez le même, on trouve un grand choix de romances, musique de piano, airs d'opéras, etc.